

**Commune de .....**

Prestataire technique pour la collectivité :

Service d'Assistance Technique  
à l'Assainissement Autonome



Conseil général

**Conseil Général de l'Ain**

Direction générale adjointe de l'aménagement du territoire, de l'économie et de l'environnement  
45. avenue Alsace Lorraine

BP 114

01003 BOURG-EN-BRESSE Cédex

tél : 04-37-62-18-00

fax : 04-37-62-18-19

**Email : sataa@cg01.fr**

## Demande d'autorisation pour l'installation d'un dispositif d'Assainissement Individuel

**A retourner à la Mairie ou  
à la Communauté de communes (selon le cas)**

Dossier transmis au SATAA pour avis le :

date de réception du dossier :

- ❖ **Demandeur :** Nom ..... Prénom.....  
Adresse ..... Téléphone.....
- ❖ **Installateur :** Nom ..... Téléphone.....  
Adresse .....
- ❖ **Locaux à desservir :**
- Nature des locaux desservis :
    - Maison individuelle
    - Activité commerciale
    - Autre (préciser) : ..... Nombre d'usagers : .....
    - Résidence locative
    - Résidence principale
    - Résidence secondaire
  - L'installation se fait dans le cadre :
    - d'une construction neuve
    - de l'aménagement d'une construction existante (*avec permis de construire*)
    - d'une construction existante (*sans permis de construire*)
  - Importance de l'installation : .....
- Nombre de logements : .....
- Nombre de pièces principales : ..... dont : ..... chambre(s)
- Superficie de l'habitation en m<sup>2</sup> : .....
- ❖ **Terrain :** Nom du propriétaire .....  
Adresse du terrain .....  
Surface en m<sup>2</sup> : .....  
Références cadastrales (section et n° parcelle) : .....

**IMPORTANT**

- ❖ **Plans :** Sur le plan joint par le pétitionnaire, figureront l'implantation et les dimensions de la filière à mettre en place.

## ÉTUDE SOMMAIRE du SOL et de sa PERMÉABILITÉ

*Attention, seule une filière adaptée à votre situation donnera des résultats satisfaisants*

- **Le zonage d'assainissement**, document de référence, est **consultable en mairie**.
- La totalité des dispositifs doit être implantée à **plus de 35 mètres des captages d'eau** utilisée à la consommation humaine.
- Le système à mettre en place dépend de **l'aptitude du sol à assurer l'évacuation et l'épuration** des eaux.

Pour connaître les possibilités d'un sol à absorber l'eau **de façon permanente et sans risque de pollution des nappes souterraines**, il est indispensable de l'étudier. Pour cela, il est souhaitable de réaliser **une excavation d'une profondeur d'au moins 1,50 m** à l'implantation projetée du dispositif.

- **Observations :**

✓ Nature du sol :

Terre végétale       Sable       Argile       Roche       Autre : .....

✓ Présence d'eau       Oui       Non

✓ Présence de rocher       Oui       Non

✓ Pente du terrain : .....

## ÉTUDE DES EFFLUENTS

*Descriptif à réaliser pour les locaux à activité commerciale.*

- Estimation de la consommation
  - ✓ Volume d'eau consommé.....
- Estimation de la charge polluante journalière :  
.....



## REJET SUPERFICIEL

- Le rejet des effluents épurés est évacué dans :

- une canalisation d'eaux pluviales
- un cours d'eau
- un fossé

Nom du cours d'eau.....

autre, préciser : .....

## FILIÈRES DÉROGATOIRES

Attention, ces systèmes sont des cas exceptionnels à autorisation communale

- Fosse d'accumulation (autorisation communale)  
Volume de la fosse en m<sup>3</sup> :

- Puits d'infiltration (autorisation communale ; **fournir l'étude hydrologéologique et l'autorisation**)

Ce système doit être précédé obligatoirement d'un épandage en sol reconstitué

### ENGAGEMENT du DEMANDEUR

Je soussigné (e) :..... m'engage à :

- Respecter les règles techniques de réalisation du système présenté dans ce document,
- Adresser la déclaration d'achèvement des travaux à M. le Maire, en vue de la vérification technique **au moins 15 jours avant le remblaiement des ouvrages.**
- Assurer le bon fonctionnement de mon installation en respectant les règles d'utilisation et d'entretien.
- Laisser le libre accès des tampons de visite lors des prochaines visites de contrôle de bon fonctionnement

Fait à, ..... le.....

Signature du propriétaire

### AVIS DU MAIRE OU DU PRESIDENT :

à compléter après l'avis du SATAA

- Avis  Favorable  
 Défavorable  
 Réservé

- Motifs et observations :

.....  
.....  
.....

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la visualisation de l'assainissement autonome. Les destinataires des données sont le directeur de l'environnement et le responsable du SATAA du Conseil général de l'Ain. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au [sataa@cg.fr](mailto:sataa@cg.fr)